

## Méditerranée : 84 % des eaux françaises en bon état écologique

La Méditerranée va-t-elle passer l'«  
», interrogeait Alexis Marant dans son documentaire diffusé en juillet sur Arte.  
Dans les années 1980, on pouvait largement craindre la mort à court terme de la Méditerranée, étoffée par les rejets polluants. Aujourd'hui, son état de santé s'améliore mais les efforts doivent se poursuivre. Le 4 juillet à Marseille, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse a organisé un colloque sur la reconquête de la Méditerranée. H2o août 2019.

### MÉDITERRANÉE

88 % des eaux côtières françaises sont en bon état chimique  
et 84 % d'entre elles sont en bon état écologique

La Méditerranée va-t-elle passer l'«  
», interrogeait Alexis Marant dans son documentaire diffusé en juillet sur Arte. Dans les années 1980, on pouvait largement craindre la mort à court terme de la Méditerranée, étoffée par les rejets polluants. Aujourd'hui, son état de santé s'améliore mais les efforts doivent se poursuivre. C'est le résultat des actions engagées par les collectivités littorales toujours plus nombreuses à s'investir, comme Nice ou Marseille qui ont considérablement réduit les apports de polluants à la mer, ou Agde qui gère les mouillages au large de ses côtes afin de ne pas abîmer l'herbier de posidonie. Le 4 juillet à Marseille, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse a organisé un colloque sur la reconquête de la Méditerranée qui a réuni une centaine de personnes venues s'informer sur l'état de santé de la mer et les actions possibles pour préserver et restaurer les écosystèmes marins.

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

champ de posidonie à la Pointe de Montregnan, Port-Cros

photo de Thierry FIQUEMONT

H2o - août 2019

À

Des eaux de bonne qualité générale mais des secteurs toujours sous l'emprise des pollutions chimiques et des traces de pollution dans les eaux du large

La lutte contre la pollution des eaux usées urbaines et industrielles a permis de réduire considérablement la quantité de pollution se déversant dans les eaux côtières (situées à moins d'un mile nautique, 1 852 mètres, de la ligne de basse mer). On compte aujourd'hui plus de 250 systèmes d'assainissement sur la zone littorale dont 60 en rejet direct en mer. C'est 15 fois plus que dans les années 1980 et la capacité de traitement des stations d'épuration a été multipliée par

88 % des eaux cÃ'tiÃ'res sont en bon Ã©tat chimique et 84 % sont en bon Ã©tat Ã©cologique. Quant aux eaux de baignade, elles sont conformes aux normes sanitaires pour 95 % d'entre elles. C'est le rÃ©sultat d'une mobilisation technique et financiÃ're forte. Ã€ titre d'exemple, dans le cadre du contrat de baie et du contrat d'agglomÃ©ration de Marseille, l'Agence de l'eau a financÃ© plusieurs opÃ©rations de rÃ©duction ou prÃ©vention des pollutions en mer. En particulier, elle a financÃ© la construction du bassin Ganay de rÃ©tention des eaux de pluie d'une capacitÃ© de 50 000 mÃ³tres cubes Ã  l'entrÃ©e de la station d'Ã©puration Geolide. En lissant les apports Ã  la station, cet ouvrage permet de rÃ©duire les rejets en mer lors des violents orages. En 2018, les volumes d'eaux brutes non traitÃ©s rejettÃ©s dans les calanques ont diminuÃ© de moitiÃ©, reprÃ©sentant un volume d'environ 1 million de mÃ³tres cubes, ce qui a contribuÃ© Ã  la rÃ©duction des flux polluants Ã  Cortiou. Au global, 110 millions d'euros ont Ã©tÃ© investis en 6 annÃ©es par la MÃ©tropole avec une aide d'environ 35 millions d'euros de l'agence de l'eau.

Sur le littoral niÃ§ois, la problÃ©matique est identique avec une forte concentration de population. Afin d'amÃ©liorer la qualitÃ© des eaux de baignade Ã  Nice, Cagnes-sur-Mer ou Saint-Laurent-du-Var, la MÃ©tropole de Nice, la Direction dÃ©partementale des territoires et de la mer des Alpes-Maritimes et l'Agence de l'eau ont signÃ© un contrat multithÃ©matiques 2014-2018. D'un montant global d'environ 100 millions d'euros d'opÃ©rations rÃ©alisÃ©es, dont 65 millions d'euros dÃ©diÃ©s Ã  l'assainissement (dont 14 millions d'aides de l'Agence de l'eau), l'accord avait pour objectif de lutter contre les pollutions domestiques en amÃ©liorant la connaissance et le fonctionnement des systÃmes d'assainissement par temps de pluie ou en repensant le systÃme d'assainissement de Nice Haliotis pour le transformer en station d'Ã©puration "nouvelle gÃ©nÃ©ration", valorisant les boues pour la production de biogaz dans le cadre d'une Ã©conomie circulaire.

Plus Ã  l'ouest, dans les PyrÃ©nÃ©es-Orientales, la communautÃ© de communes AlbÃ“res-CÃ©te Vermeille-IllibÃ©ris a remplacÃ© l'Ã©missaire en mer de Port-Vendres par un nouvel ouvrage intÃ©grÃ© au littoral afin d'amÃ©liorer la qualitÃ© de l'eau et des habitats marins. Cet ouvrage d'1,5 million d'euros, financÃ© par l'Agence de l'eau, le DÃ©partement et la RÃ©gion, permet de ne pas toucher les fonds rocheux, riches en biodiversitÃ©, de ne pas dÃ©naturer la cÃôte et de rejeter les effluents loin des secteurs Ã  fort enjeu environnemental comme les herbiers de posidonies.

Si la surveillance des eaux marines montre un Ã©tat du littoral conforme aux normes europÃ©ennes, quelques secteurs restent altÃ©rÃ©s notamment au droit des grandes agglomÃ©rations littorales et portuaires telles que la rade de Marseille, de Toulon, d'Antibes ou de Villefranche, touchÃ©es notamment par des pollutions au tributylÃ©tain (TBT) issu des peintures antalisssures des bateaux.

Le mercure d'origine industrielle est toujours prÃ©sent dans le golfe de Fos-sur-Mer ou dans la rade de Toulon, des sites contaminÃ©s historiquement. En outre, 12 rejets industriels traitÃ©s subsistent en zone cÃ'tiÃ're (contre 120 auparavant) dont le plus important est celui d'Alteo dans les Bouches-du-RhÃ©ne. L'Agence de l'eau a aidÃ© l'industrie Alteo Ã  mettre en place des traitements pour filtrer ses effluents et depuis 2015, les "boues rouges", effluents solides, ne sont ainsi plus rejetÃ©s en mer. En mars 2019, une station, Ã©galement subventionnÃ©e par l'agence, a Ã©tÃ© inaugurÃ©e pour Ã©purer les rejets en mer des mÃ©taux qu'ils contenaient. Mais il reste encore des polluants "classiques", pour lesquels une autre station d'Ã©puration industrielle devra Ãªtre mise en place.

Les pesticides se retrouvent encore rÃ©guliÃ rement au droit du littoral de Leucate, du golfe de Fos et de l'embouchure du Var, mettant ainsi en Ã©vidence les apports des cours d'eau cÃ'tiers Ã  la mer. Enfin, les mammifÃ res marins de la MÃ©diterranÃ©e prÃ©sentent des traces de contaminations par les phtalates Ã  cause de l'ingestion de microplastiques.

Certains poissons mais aussi des crustacés concentrent aussi des contaminants comme le mercure ou le cadmium. Un constat qui montre la contamination de la chaîne trophique et la nécessité de mieux apprêcher et de réduire les contaminants émergents tels que les microplastiques et les médicaments.

Des habitats côtiers et des espèces mieux connus mais sous pressions grandissantes

Considérée comme un point chaud de biodiversité regroupant 18 % d'espèces animales et végétales mondiale, la Méditerranée est une mer fragile et à protéger.

Aujourd'hui, les habitats marins côtiers sont bien connus. L'herbier de posidonie et le coralligène présentent un bon état général exceptées les zones historiquement dégradées telles que le littoral des grandes agglomérations et les pâles industrialo-portuaires. La reconquête des herbiers de posidonie s'observe même au droit des zones de rejets urbains de la calanque de Cortiou (Marseille) et de Cap-Sicié (Toulon) grâce aux efforts d'amélioration du traitement des eaux usées. Pour autant, on estime que 10 % de la surface des herbiers de posidonie a disparu ces 100 dernières années. En cause notamment, l'augmentation des loisirs maritimes et plus particulièrement le mouillage des bateaux de plaisance en raison des ancrages et des chaînes qui raclent les fonds marins.

La protection de l'herbier est une priorité, sous peine de disparition définitive de ce "poumon" de la mer qui produit de l'oxygène en grande quantité et abrite environ 20 % des espèces animales et végétales. Son maintien est essentiel car en empêchant l'érosion du littoral, l'herbier est un rempart contre les effets du changement climatique dans la zone côtière. D'où l'action de préservation initiée par le Parc national de Port-Cros (Var) au niveau de la passe de Bagaud, très fréquentée par les plaisanciers. Dès 2020, le mouillage sera interdit sur les 175 hectares de la passe. Soutenu par l'Agence de l'eau, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Europe, le parc installera chaque année de mi-avril à mi-octobre une zone de mouillages et d'équipements larges comportant 65 bouées d'amarrage à ancrage écologique. La ville d'Agde (Hérault) développera également les mouillages écologiques : une quarantaine de bouées délimitent une zone de 5 nœuds. Cette zone a été officiellement créée à partir d'études de fréquentation et de suivis scientifiques.

Accélérer la reconquête des secteurs abimés à l'aide de la restauration écologique

L'amélioration des connaissances et l'efficacité des actions de lutte contre la pollution donnent aujourd'hui la possibilité d'accompagner la reconquête des secteurs abimés en engageant des actions de restauration des fonctions écologiques altérées comme la fonction nurserie ou habitat.

L'Agence de l'eau soutient le projet Rexcor en partenariat avec le Parc des Calanques (Bouches-du-Rhône) qui a installé des récifs artificiels dans les fonds de la calanque de Cortiou, à proximité de Marseille. Les animaux fixés, les éponges et les algues se réinstallent, en quantités différentes selon la proximité avec la zone de rejet de la ville. 58 espèces de poissons ou de crustacés sont identifiées dont le homard, la langouste ou le murex gris. Un million d'euros a été mobilisé pour ce projet dont 70 % financé par l'Agence de l'eau.

Depuis 2015 l'institut Paul Ricard sur l'île des Embiez (Var) a lancé un programme de restauration des petits fonds côtiers sur les 42 hectares de la lagune du Brusc. Ayant constaté de fortes regressions des herbiers de cymodocée, qui servent de nurseries pour les post-larves de poissons, l'institut a transplanté des boutures issues de zones où l'herbier

est en meilleur santÃ©. Par ailleurs, dans les ports, bÃ©tonnÃ©s, oÃ¹ les post-larves peinent Ã trouer des abris, la fonction de nurserie a Ã©tablie grÃ¢ce Ã des habitats artificiels. En rÃ©sultat, la densitÃ© de l'herbier transplantÃ© a Ã©tÃ© multipliÃ©e 1,4 Ã 3,7 en 3 mois avec une augmentation de la population de poissons dans ces zones. Ce projet SarLab a bÃ©nÃ©ficiÃ© d'une aide de l'Agence de l'eau de 650 000 euros. Le Cap d'Agde (HÃ©rault) vient, quant Ã lui, d'immerger 32 rÃ©cifs artificiels en 3D dans l'aire marine protÃ©gÃ©e de la cÃôte agathoise. RÃ©cif'Lab reprÃ©sente un nouveau type d'habitats pour la faune, aux formes proches de leurs Ã©quivalents naturels grÃ¢ce Ã une impression 3D. Cela permettra de faire baisser la pression sur les sites les plus fragiles : 20 ou 30 plongeurs se trouvent parfois sur une seule "patate" de coralligÃ¨ne ! En Corse, la mise en place des dispositifs de nurseries artificielles et d'abris type "biohut" dans les ports de Bonifacio et de Saint-Florent contribue Ã restaurer les fonctionnalitÃ©s Ã©cologiques des petits fonds rocheux et sableux qui ont Ã©tÃ© dÃ©gradÃ©s par la construction d'amÃ©nagements cÃ´tiers. En protÃ©geant les post-larves et les jeunes recrues des prÃ©dateurs, les biohut favorisent l'accroissement de la population adulte.

La meilleure connaissance du fonctionnement des petits fonds cÃ´tiers qui s'engage offre de nouvelles perspectives pour agir en MÃ©diterranÃ©e et amÃ©liorer l'efficacitÃ© des mÃ©thodes et des outils de restauration.

L'Agence de l'eau poursuit son action en faveur de la mÃ©diterranÃ©e

Sur la pÃ©riode 2013-2018, l'Agence de l'eau a investi prÃ¨s de 100 millions d'euros par an pour la MÃ©diterranÃ©e dont prÃ¨s de 70 % pour lutter contre la pollution et 20 % pour restaurer les zones humides littorales et les fonctions Ã©cologiques du milieu marin. Les 10 % restants vont Ã la connaissance et la surveillance. Le nouveau programme d'intervention 2019-2024 maintient ces moyens pour prÃ©server et restaurer les Ã©cosystÃmes marins. "Nous allons tout d'abord dÃ©velopper la connaissance des milieux marins. Parce qu'ils sont plus vastes, mobiles et profonds que les milieux continentaux, l'impact biologique des diffÃ©rentes perturbations reste Ã approfondir. La deuxiÃme prioritÃ© est de rÃ©duire les pollutions par temps de pluie et de favoriser l'installation de zones de mouillages adaptÃ©es pour prÃ©server les herbiers de Posidonie sur 25 % de la surface soumises Ã des dÃ©gradations par les ancrages de bateaux. Enfin, maintenant que la qualitÃ© de l'eau s'est amÃ©liorÃ©e, il faut faciliter la restauration des milieux marins et aider la nature Ã reconquÃ©rir le terrain" indique Laurent Roy, directeur gÃ©nÃ©ral de l'Agence de l'eau RhÃ¢ne-MÃ©diterranÃ©e Corse. â-,

Â

## ResSources

### Agence de l'eau RhÃ¢ne MÃ©diterranÃ©e Corse

Avec son programme "Sauvons l'eau", l'agence de l'eau a renforcÃ© depuis 2013 sa politique en faveur de la MÃ©diterranÃ©e. Elle consacre en moyenne 100 millions d'euros par an Ã des actions de rÃ©duction des flux polluants (75 % des aides), avec une prioritÃ© Ã la pollution pluviale mais Ã©galement la lutte contre la pollution portuaire ou bien encore l'organisation des mouillages pour rÃ©duire l'impact des ancrages sur la posidonie. L'accompagnement des politiques de gestion locales, la recherche, la surveillance des eaux marines, la restauration Ã©cologique des petits fonds cÃ´tiers et les actions d'Ã©ducation et de sensibilisation Ã l'environnement sont aussi fortement soutenus.Â